

## **L'UNAPL et l'Association Jeunesse et Entreprise viennent de signer une convention de partenariat national pour accompagner les jeunes dans leur processus d'orientation.**

L'AJE, association d'entreprises créée et présidée par Yvon GATTAZ, travaille depuis de longues années, à l'instauration de liens concrets entre le monde de l'entreprise et le monde de l'éducation. Elle met en place et anime des groupes de réflexion inter-entreprises pour favoriser l'emploi des jeunes ; son but étant de rapprocher les jeunes des entreprises et les entreprises des jeunes, avec le relais des enseignants et des parents d'élèves.

Grâce à ses années d'expérience et ses nombreux points d'ancrage au travers d'un réseau de clubs et correspondants AJE, l'association constitue un observatoire permanent de la relation entreprise / éducation et une force de propositions novatrices permettant de fédérer des partenaires économiques, éducatifs et associatifs, de favoriser leurs échanges et de réaliser des outils méthodologiques adaptés aux actions de terrain. Ses missions s'articulent autour de trois axes :

- renforcer le dialogue entre le monde de l'entreprise et le monde de l'éducation,
- aider au rapprochement des jeunes et des métiers,
- initier les jeunes à l'envie d'entreprendre.

De son côté, l'UNAPL, soucieuse de mieux appréhender l'avenir des professions libérales à l'aube d'une époque de renouvellement démographique difficile, s'est engagée dans une démarche d'information et de sensibilisation auprès des jeunes. Par les actions qu'elle mène régulièrement dans les lycées, salons et forums... en direction des collégiens, lycéens et étudiants, l'UNAPL souhaite faire connaître le secteur des professions libérales et le gisement d'emplois, insuffisamment connus, que ce secteur économique, qui regroupe un quart des entreprises françaises, représente.

Réunies autour de valeurs communes qu'elles tentent de développer et de transmettre, l'UNAPL et l'AJE se sont donc associées pour mettre en commun leur savoir-faire et expérience respectifs afin de promouvoir les professions libérales auprès des jeunes, les sensibiliser à la diversité des activités et des carrières auxquels ils peuvent prétendre et valoriser, dans le système éducatif, l'esprit d'initiative et la capacité d'entreprendre.

**Elles mèneront, à cet effet, des actions communes, et cela dès le collège, auprès des jeunes, mais également des parents, des enseignants et conseillers d'orientation.**

Pour en savoir plus sur

⇒ l'AJE, site internet [www.jeunesse-entreprises.com](http://www.jeunesse-entreprises.com)

⇒ la convention UNAPL/UJA, contacter [info@unapl.org](mailto:info@unapl.org)